

№ L₂⁷
63/108

Jean-Clément Martin
Xavier Lardière

Le massacre des Lucs VENDÉE 1794



GESTE ÉDITIONS

✓
Jean-Clément Martin
Xavier Lardière

1449511

93

Le massacre des Lucs VENDÉE 1794

4° Lk⁷

63108

GESTE ÉDITIONS



Jean-Clement Martin

Xavier Lathiere

Le massacre des Lucs VENDÉE 1794

CETE EDITIONS

A mon grand-père, Jean Lardière, Antiqui
Montis Acuti viae passibus tuis adhuc resonant.

XL

À la mémoire du Père Marie-Auguste Huchet,
dont la générosité et l'ouverture d'esprit ont facilité
cette étude, qui lui doit beaucoup.

JCM

Ouvrages de Jean-Clément Martin

aux Éditions Reflets du Passé, Nantes,

Direction de *Vendée-Chouannerie*, 1981

Souvenirs de la Révolution à Nantes, 1982

Une Guerre interminable, La Vendée deux cents ans après, 1985

La Loire-Atlantique dans la tourmente révolutionnaire, 1989

aux Éditions Davy, Vauchrétien, Brissac-Quincé

Les Vendéens de la Garonne, 1989

aux Éditions Gallimard

Blancs et Bleus dans la Vendée déchirée, (collection Découvertes) 1986

aux Éditions du Seuil

La Vendée et la France, 1987

La Vendée de la Mémoire, 1800-1980, 1989

aux Éditions Belin

La France en Révolution, 1789-1799, 1991.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES

ABPO *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*

ADLA *Archives départementales de Loire-Atlantique*

ADV *Archives départementales de la Vendée*

BSHNLA *Bull. de la Sté. historique et archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique*

RBP *Revue du Bas-Poitou*

RHMC *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*

RSV *Revue du Souvenir vendéen*

Les citations des livres de C.-L. CHASSIN *Études documentaires sur la Révolution*, Mayenne, Floch, 1976 sont faites selon la structure de l'œuvre, la partie «La Préparation de la guerre» est identifiée par la lettre G suivie de la tomaisn, la partie «La Vendée patriote» est identifiée par la lettre V.

Introduction

Introduction

UNE HISTOIRE BIEN VIVANTE.

Si le passé est ordinairement une terre étrangère¹, la Vendée² semble démentir cette réalité générale. Son histoire, entretenue par une mémoire active depuis deux cents ans³, a trouvé un écho important au moment du récent bicentenaire de la Révolution française et est toujours l'objet de commémorations et de polémiques. En 1989, par exemple, le président du Conseil général du département de la Vendée, Philippe de Villiers, condamnait, dans un livre, les « colonnes infernales » du général Turreau⁴, et réclamait, dans une pétition, que son nom disparaisse de l'Arc de Triomphe à Paris, tandis que de nombreux journalistes étrangers accomplissaient un pèlerinage historique en Vendée⁵. En 1993, le diocèse de Nantes veut organiser une série de messes commémoratives, « sans tomber dans les simplifications historiques » rappelle l'évêque, en estimant que l'on ne peut pas « douter que des hommes et des femmes, des prêtres et des laïcs moururent pour la foi »⁶.

Dans ce cadre, la commune des Lucs-sur-Boulogne, située à une vingtaine de kilomètres de La Roche-sur-Yon, est devenue l'un des hauts lieux de l'histoire et de la mémoire vendéennes, comme le souligne un panneau routier érigé à l'entrée de l'agglomération⁷. C'est sur son sol que doit être érigé un monument évoquant les souvenirs les plus sinistres de la Révolution française et de la guerre de Vendée, puisqu'il fera écho à un massacre daté communément du 28 février 1794, qui aurait fait 564 victimes (dont 107 enfants fauchés « dans leur tendre fragilité »)⁸. La priorité des investissements départementaux lui a été dévolue⁹, pour en faire un « pôle d'excellence »¹⁰, dans une campagne à la fois culturelle, touristique et non dénuée d'objectifs politiques.

Ces initiatives marquent un tournant important dans l'histoire de la Vendée. Les Lucs sont déjà bien connus depuis les années 1930. C'est là, notamment, que s'est tenu le premier rassemblement de souscripteurs lors du lancement du film « Vent de Galerne »¹¹ et c'est sur une évocation, libre, des événements survenus en 1794 que ce film se clôt en montrant des vendéens mourant brûlés dans une église. Mais en ces années 1992-1993, les Lucs deviennent d'une façon décisive un lieu de mémoire polarisant une mémoire mobilisatrice... et explosive. Le maire, socialiste, de La Roche-sur-Yon peut insister sur l'histoire « plurielle »¹² de la Vendée et espérer que le bi-centenaire de 1793-1794 sera le prétexte à une réflexion sur les guerres civiles, en projetant, lui aussi, l'érection d'un monument à la mémoire de toutes les victimes de ce genre d'affrontements, dans l'immédiat le massacre des Lucs dramatise les rappels de l'histoire. N'invoque-t-on pas le risque de « révisionisme », contre ceux qui voudraient minimiser l'importance du massacre¹³ ? Et la guerre de Vendée n'est-elle pas assimilée par d'autres à un « combat anti-totalitaire » ?

¹ Pour paraphraser le titre de David Lowenthal : *The Past is a Foreign Country*, Cambridge UP., 1985.

² Par commodité Vendée désignera l'ensemble imprécis qui fut le théâtre de la guerre dite de Vendée, « Vendée départementale » renvoyant au seul département appelé Vendée. « Vendéen » désignera l'habitant du département, « vendéen » celui qui a pris part à la guerre du côté des insurgés.

³ Jean-Clément Martin : *La Vendée de la Mémoire, 1800-1980*, Paris, Le Seuil, 1989.

⁴ Philippe de Villiers : *Lettre ouverte aux coupeurs de têtes et aux menteurs du Bicentenaire*, Paris, Albin Michel, 1989.

⁵ Entre autres, émissions de télévision sur la télévision belge, sur Channel IV, ou par exemple articles dans le *Basler Zeitung* des 18 mars et 22 et 23 avril 1989...

⁶ Ouest-France, 7/4/1992.

⁷ Ouest-France, 10/7/1991.

⁸ Presse-Océan, 10/3/1992.

⁹ Ouest-France, 28/11/1991.

¹⁰ Ouest-France, 7/11/1991.

¹¹ Presse-Océan, 2/11/1987. Voir Jean-Clément Martin : « Quand l'histoire fait son cinéma », *Mots*, juin 1992.

¹² Ouest-France, 13/12/1991.

¹³ Presse-Océan, 10/3/1992; Ouest-France, 23/1/1992.

LES ENJEUX DE L'HISTOIRE.

À vrai dire, cette dimension polémique n'a jamais manqué aux débats sur la Révolution et sur la Terreur. Elle a débuté il y a deux cents ans, depuis que l'Anglais Burke¹⁴ a, le premier, dénoncé l'irruption et le déchaînement de la violence dans la vie politique, et depuis que les événements ont paru lui donner raison. Après lui, de nombreux détracteurs n'ont pas cessé de souligner ce versant noir de la Révolution, en opposant les massacres, les tueries, et tout simplement l'emploi de la guillotine, aux déclarations généreuses et utopiques qui, au contraire, sont retenues par les défenseurs de la Révolution. Le récent bi-centenaire n'a pas failli à cette tradition d'une discussion entre des protagonistes sourds aux arguments opposés.

¹⁴ Edmond Burke : *Réflexions sur la Révolution*, première édition en 1791.

La Vendée est bien évidemment un terrain privilégié. Elle a été, dès 1794, l'occasion de règlements de compte¹⁵ ; les Mémoires de la marquise de La Rochejaquelein achevèrent d'en faire l'exemple important des épreuves infligées par les révolutionnaires à un peuple paysan. Tout le XIX^e siècle n'a pas cessé de bruires de ces combats tout à la fois littéraires, historiques, politiques et religieux, finissant de convaincre la France que face à la Révolution des villes - et d'abord de Paris - il y avait eu la Vendée, image d'une ruralité gardienne des vertus anciennes. En des temps proches, l'introduction du terme de « génocide »¹⁶ pour qualifier les atrocités commises par les colonnes républicaines (« infernales ») en 1794 provoqua la comparaison systématique avec d'autres formes de destruction, en commençant par celles mises en place par les totalitarismes récents, et induisit certains auteurs à voir la Révolution française comme l'ancêtre direct de l'Allemagne d'Hitler ou du Cambodge de Pol Pot. Dans le même temps, la béatification des martyrs d'Avrillé qui eut lieu à Angers en 1984 relançait l'intérêt porté aux victimes de la Terreur¹⁷, en insistant en revanche sur la dimension religieuse du soulèvement. Mais l'une et l'autre interprétation renforçaient les critiques menées contre la Révolution - et parfois contre la démocratie parlementaire instituée à sa suite, dans le fil des Droits de l'Homme et du Citoyen.

¹⁵ Voir notamment les pamphlets de François-Noël (Gracchus) Babeuf, contre Carrier.

¹⁶ Reynald Sécher : *La Vendée-Vengé*, Paris, PUF, 1985

¹⁷ Jean-Clément Martin : *Une guerre interminable*, Nantes, Reflets du Passé, 1985, dernier chapitre.

Débattre encore une fois de ces événements ne peut donc pas passer pour l'envie de ressasser de vieilles histoires sans prises sur le réel, loin de notre actualité, ou dans l'ignorance de questions plus essentielles. La Révolution française est certainement achevée si l'on veut considérer que les grands principes constitutifs de notre nation paraissent aujourd'hui solides ; elle ne l'est pas si l'on veut statuer sur la place de la violence dans le processus politique, pas plus qu'elle ne l'est si l'on veut comprendre les fondements d'une mémoire historique, d'une société régionale ou nationale et de la transfiguration d'événements historiques en mythe politique unificateur. Car, ce sont pour l'essentiel sur l'acceptation - ou le refus - de ces violences que des populations se reconnaissent, aujourd'hui encore, et définissent des orientations collectives. C'est dire enfin, que si l'on veut réfléchir sur les modalités de l'écriture de l'Histoire, la Révolution française n'est toujours pas une période sans enjeu. Tel est le cadre général dans lequel doit s'inscrire cette étude, apparemment anecdotique, menée autour du martyrologe des Lucs.

LES ENJEUX D'UNE MÉTHODE.

La liste des noms donnés pour être ceux de personnes tuées « en haine de la foi » par les Républicains le 28 février 1794, fait d'une part l'objet d'un procès en béatification engagé depuis 1946, d'autre part elle représente aujourd'hui l'exemple remarquable des exactions républicaines, et elle incarne depuis peu la totalité des massacres commis pendant l'hiver 1794. Vouloir en traiter mérite des éclaircissements.

Ce massacre, comme tous les autres plus ou moins connus, pose d'emblée un problème considérable pour des historiens qui ne veulent pas sortir du cadre scientifique. Une tuerie est pour l'essentiel un « lieu de mémoire » d'une importance inouïe. Si bien que cet objet historique qu'est une liste de noms dressée il y a deux cents ans échappe sous de nombreux aspects aux approches scientifiques parce

qu'elle évoque des individus, notamment des enfants, mis à mort pendant une époque qui voyait s'affronter des principes politiques et des raisons religieuses, parce que les massacreurs étaient extérieurs à la région et venaient pour supprimer une résistance qui semblait être l'un des obstacles à l'établissement d'un régime nouveau, parce que les victimes portaient des noms qui sont toujours portés aujourd'hui par leurs descendants.

Une telle litanie de noms détient en elle-même une formidable charge affective, qui confine au sacré. Y porter attention est souvent paraître y porter atteinte. La mémoire, qui a fait son œuvre depuis deux siècles, a rendu responsables les générations successives de la transmission d'un message censé venir des massacrés. Dans ce domaine, la Vérité est simple : elle se trouve du côté des victimes, elle accable le souvenir des bourreaux, elle rejette toute nuance. Cette force considérable est renforcée en outre par la signification spirituelle liée à cette liste de « martyrs ». Ne sont-ils pas morts pour leur foi ? Comment alors mettre en doute le témoignage de ceux qui sont morts pour leurs convictions ? Comment enfin ne pas comprendre qu'ils indiquent là un sens de l'histoire qui ne doit rien aux constructions intellectuelles ? Peut-on faire autre chose que d'adhérer en masse à la leçon collective, spirituelle, qui est attachée à ce recensement mortuaire, ou de le refuser tout aussi en bloc, pour dénoncer une mise en scène manipulée par un curé habile ou un notable en mal de légitimation ?

Dit autrement, devant un discours qui met les hommes et les femmes d'aujourd'hui face à une situation extrême, peut-on adopter une autre position que l'acceptation ou le rejet d'un sens de la vie ? Enfin ajoutera-t-on que nombre de ces discours ont été tenus par des individus détenteurs d'une autorité morale et sociale sans conteste, prêtres, érudits, hommes politiques, si bien que la lecture qu'ils ont donnée est difficilement critiquable, parce que leur personnalité elle-même a confirmé leurs conclusions et que remettre en cause ce qui a été écrit apparaît, à bien des égards, comme une prétention injustifiable ?

Il nous a pourtant semblé que la tâche de l'historien n'avait rien à voir avec cette problématique sans alternative véritable. À côté des enjeux globaux, métaphysiques, qui engagent l'Homme dans sa dimension la plus élevée, - mais aussi la plus difficile à considérer sereinement -, il devait être possible de mener un travail d'envergure certainement plus modeste, se situant dans le domaine des opinions, risquant l'erreur, et qui consisterait à traiter de cette liste de « mortuages » - comme on disait à l'époque - comme d'un objet historique quelconque. Non pas pour oublier les significations que d'autres personnes, d'autres groupes ont voulu et veulent toujours y voir, mais seulement pour appliquer des méthodes de compréhension du réel qui tentent d'établir clairement ce qui relève des habitudes sociales, ce qui appartient à l'histoire concrète des hommes et des femmes, en considérant les risques de déformation, d'interprétations déviées de leur sens initial, que courent toutes les mémoires longues, pour essayer d'établir, autant que possible, ce qui semblera avoir été le plus vrai possible.

Il n'est donc pas question d'entreprendre une quelconque recherche d'éradication de « mythes » et de « mythifications » exécutée par des spécialistes détenteurs d'on ne sait quels merveilleux pouvoirs de discernement entre le vrai et le faux. L'historien est plus réaliste. Il sait bien qu'une part irréductible de ses analyses reposera sur des hypothèses, et qu'il ne saura jamais ce que les individus qu'il étudie ont effectivement pensé et voulu clairement. Il sait surtout que tout dépend des archives qu'il scrute, et il s'interdit de proposer des explications qui ne trouveraient pas des vérifications dans les traces laissées par le passé ; ce qui est la contrainte la plus difficile à supporter. Si bien qu'il sait que la lecture d'archives jusque là ignorées pourra remettre en cause des pans du savoir, comme interviendront également les modifications dans la lecture des archives, selon les demandes d'un groupe social.

FAIRE DE L'HISTOIRE.

Reste alors à faire de l'Histoire, à essayer de montrer comment un tel document s'inscrit dans une quadruple dimension : dans l'histoire plus générale de la Révolution française et de la guerre de Vendée, dans l'histoire compliquée des combats et des déplacements de troupes tels qu'ils se sont produits entre décembre 1793 et mars 1794, dans l'histoire longue et difficile de la démographie des Lucs, dans l'histoire bi-centenaire de la mémoire.

L'histoire de la Révolution et de la Vendée doit en effet être toujours présente à l'esprit avec sa complexité. Il est hors de question d'envisager la Révolution comme un « bloc », pour reprendre une boutade polémique vite abandonnée par son auteur, et de croire que ce qui s'est passé en France à la fin du XVIII^e siècle a été seulement le combat du Mal contre le Bien. Au contraire, les luttes de tendances ont été vives, dans le camp des révolutionnaires comme dans celui des contre-révolutionnaires, compliquant parfois les affrontements, surtout permettant de comprendre que les décisions prises n'ont pratiquement jamais résulté d'une orientation unique mais bien au contraire d'un jeu d'équilibre, de surenchères, d'effets pervers. L'époque révolutionnaire, n'en déplaise à ses détracteurs comme à ses laudateurs, ne fut pas un temps béni, pendant lequel les actes individuels correspondaient aux intentions déclarées. Ce qui a été dit n'est pas, comme en chaque temps, équivalent à ce qui était recherché.

À cet égard, la guerre de Vendée ne peut pas être considérée comme un épisode exceptionnel dans le cours des choses. Ce qui se passe dans cette région appelée Vendée met en jeu des processus, des forces, des antagonismes qui ont existé tout autant ailleurs, mais pas sous cette forme-là, et surtout pas dans un enchaînement resté, lui, parfaitement unique. Dit autrement, les ruraux catholiques opposés à des républicains peuvent être recensés dans le Languedoc notamment, où des émeutes causent des centaines de morts dès 1790, en Alsace, en Bretagne. Dans ces régions, il y eut également des soulèvements, en général moins longs qu'en Vendée, mais pas forcément, que l'on pense à la durée de la chouannerie bretonne, ou surtout aux menées des catholiques de la bordure orientale du Massif central et de la vallée du Rhône. Il y eut également des villes, des groupes sociaux voués à la destruction, que l'on pense à Marseille, Toulon, ou aux Fédéralistes.

De la même façon, il convient d'examiner dans le détail les conditions de la constitution de la liste, en fonction de son auteur, le curé Barbedette, en étudiant les réalités démographiques dans ce qu'elles ont de trivial : évolution de la natalité et de la mortalité, constitution des familles, et les réalités de la poursuite guerrière telles qu'on peut les comprendre en fonction des archives demeurrées. Sans oublier, ultime facette du travail, la collation des documents postérieurs qui ont façonné peu à peu la mémoire collective, qui apparaît comme fondement légitime de ce qui est transmis aujourd'hui, mais qui résulte pour une part de choix effectués par des érudits du siècle antérieur.

Telles sont les pistes suivies pour ce livre, qui part de la présentation de la naissance historiographique du massacre des Lucs (chapitre un), expose la situation française pendant la Révolution jusqu'en 1794, puis celle des Lucs (chapitres deux et trois), avant de s'intéresser précisément à la Terreur aux Lucs et au martyrologe de Barbedette (chapitre quatre et cinq), pour s'achever avec un bilan démographique des Lucs au sortir de la Révolution (chapitre six¹⁸). Des annexes : tableaux et listes démographiques¹⁹ justifient et éclairent nos positions, en fin de volume.

¹⁸ Dans ce travail collectif, Xavier Lardière est directement responsable des chapitres 3,5,6; Jean-Clément Martin l'est pour l'introduction, la conclusion et les chapitres 1,2,4. Les listes démographiques ont été collationnées par Xavier Lardière. Ce travail prend la suite d'un mémoire de maîtrise réalisé par Xavier Lardière sous la direction de Jean-Clément Martin, à l'Université de Nantes, pendant l'année universitaire 1990-1991.

¹⁹ Nous avons décidé de publier in extenso les différentes listes d'habitants qui, se trouvant dans des dépôts d'archives, étaient susceptibles de donner des éléments d'appréciations sur la démographie des Lucs et qui pourraient être à la base de travaux ultérieurs. Les vérifications d'identité demeurent, on le constatera aisément, très délicates, les reconstitutions de familles devraient être réalisées dans leur globalité. Nous n'avons pas eu le temps nécessaire pour réaliser ce genre d'opérations. La recherche historique sur les Lucs n'est donc pas désarmée, faute de preuves, ni achevée.

I

Histoire et Mémoire

FAIRE DE L'HISTOIRE

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Il est donc à noter que l'histoire de l'économie des États est une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général. Elle est donc une histoire de l'économie des États, et non pas une histoire de l'économie en général.

Et si ce n'était pas ce qui s'est effectivement passé en février 1794 qui était le plus déterminant, mais tout ce qui a été écrit, à propos de ces jours qui n'ont pas laissé de traces archivistiques claires? Nous ignorerons sans doute tout ce qui a eu lieu réellement pendant cet hiver de l'an II. Nous connaissons bien, en revanche, l'ensemble des traditions, des objets, des monuments et des textes qui, depuis un peu plus de cent ans, a été composé à propos des Lucs et qui, aujourd'hui encore, conditionne notre façon d'étudier l'époque révolutionnaire. L'événement historique a été doté d'une épaisseur par les commémorations et par l'historiographie. Il est nécessaire de commencer par elle.

1 - LA NAISSANCE DU SOUVENIR.

Jusque dans les années 1860, l'histoire des Lucs est d'abord rattachée à un passé celtique et romain qui aurait laissé en legs un nom rappelant des bois sacrés et les trois buttes du site¹. Cette histoire ne varie guère dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle ne change radicalement et ne se trouve directement liée à l'histoire de la Révolution française et de la chrétienté, qu'en 1863, lorsque le curé de la paroisse, Jean Bart, fait déblayer les ruines de la petite église du Petit Luc, qui a été une paroisse indépendante jusqu'au XVIII^e siècle avant d'être réunie ensuite à celle du Grand Luc. Il a l'intention de céder le terrain acheté à la fin de la Révolution par un particulier qui l'avait donné au curé², et d'utiliser une partie des pierres du tertre pour édifier un calvaire sur la route de Rocheservière. Il est aidé dans la conduite de cette tâche collective, demandée aux paroissiens, par quatre missionnaires de Chavagnes³. L'idée de la cession est venue de l'évêché de Luçon, mais jusque là, le curé précédent, l'abbé Guitton, s'y était opposé⁴.

Le déblaiement met à jour des ossements - et des scapulaires -, restes qui sont identifiés comme étant ceux des vendéens massacrés lors du combat de la Vivantière pendant la Terreur. Le curé Bart s'emploie alors à établir l'histoire, en recueillant, dit-il, les souvenirs de ses paroissiens les plus âgés - on ne sait aujourd'hui rien de plus sur cette transmission de la mémoire - et en les confrontant au livre d'histoire qui est la référence de l'époque : *L'Histoire de la Vendée militaire*, de Jacques Créteineau-Joly. Fort de ses deux assurances, il adresse une supplique au pape pour lui demander d'accorder une indulgence pour tous les visiteurs du sanctuaire qui va être édifié en remplacement de celui « qui cachait sous ses ruines la dépouille mortelle d'un grand nombre de braves tombés à cette époque en combattant pour la foi de leurs aïeux ». L'indulgence de 300 jours est octroyée le 26 novembre 1866 pour ceux qui viennent au Petit Luc, elle est plénière pour ceux qui assistent aux cinq grandes fêtes religieuses de l'année, après confession et prières à l'intention du pape. Grâce une souscription,

¹ Voir dans la *Revue de la Société d'Émulation de la Vendée*, l'article « Les Lucs, souvenirs celtiques », 1872.

² Abbé Aillery : *Chroniques paroissiales de Luçon*, Luçon, 1908, T. 7, p. 302.

³ *Articles du Procès en béatification (ABP)*, 1945, p. 28

⁴ Lettre du Père Huchet.

⁵ Henri Bourgeois, in *La Vendée Historique*, 1907, p. 415-416.

⁶ Abbé Aillery, *op.cit.*, p. 382.

⁷ Abbé Jean Bart : *La Chapelle de Notre-Dame des Lucs*, Nantes, Libaros, 1874, p. 17.

⁸ Abbé Aillery : *Chroniques paroissiales*, T. III, p. 267-275. Le légataire s'appelait Bertrand de Sarrieu, médecin à Montrejeau. Le legs a été connu en 1845.

⁹ Le bâtiment est la cure de La Gaubretière.

¹⁰ René Bodereau : *Mémoires*, rédigées en 1804 mais publiées en 1884 dans la *Revue de la Révolution*, T III, p. 181, et Lebouvier-Desmortiers : *Supplément à la Vie de Charette*, 1814, p. 105.

¹¹ Jean-Clément Martin : *La Vendée de la Mémoire*, *op.cit.*

¹² Abbé Jean Bart : *op.cit.*, extrait de la 2^e édition (mais sans changement), p. 12.

¹³ Le père Huchet rapporte avoir rencontré, alors qu'il était enfant, au moins un témoin (Adèle Fétiveau, née en 1845) qui assistait à cette translation.

une chapelle est effectivement bâtie sur le site, elle est bénite le 18 octobre 1867 par l'évêque de Luçon, Mgr. Colet⁵, et un grand pèlerinage s'y déroule le 14 septembre 1874, en présence de l'évêque et plusieurs milliers de personnes⁶.

Que savait-on de l'histoire du lieu ? Une colonne avait été édifée non loin du tertre grâce aux dons de deux familles⁷, et on venait y prier, semble-t-il, mais sans que la mémoire d'un massacre se soit clairement établie. Dans les années 1840, le diocèse avait été saisi d'une enquête lancée par l'évêque pour déterminer la paroisse qui avait souffert le plus de la Révolution. D'après le legs d'un propriétaire du Toulousain, une somme d'argent était destinée à la construction d'une école dans cette paroisse⁸. À cette occasion, l'évêque de Luçon engagea un véritable concours entre toutes les paroisses de la Vendée pour déterminer celle qui avait été le meilleur exemple de la défense de la foi. Le critère retenu pour cela fut de recenser les habitants tués en haine de la foi au moment de la Révolution. Au terme d'une mobilisation qui s'étendit aussi aux Mauges, deux paroisses seulement furent retenues : Chanzeaux et La Gaubretière, et ce fut cette dernière qui reçut le prix en définitive, lorsque l'évêché décida, après enquête et enregistrement de témoignages de survivants, que la somme allouée ne permettait la construction que d'un seul bâtiment et non de deux⁹. Le surnom de Panthéon de la Vendée fut attribué à La Gaubretière, qui pouvait s'enorgueillir également de posséder des souvenirs de Sapinaud, de la famille La Rochejaquelein et dont le cimetière avait recueilli les restes de célébrités locales.

À cette occasion, personne n'avait pensé aux Lucs. Aurait-il été possible de le faire ? Des allusions aux Lucs se trouvaient dans les écrits de deux mémorialistes¹⁰ ; surtout, non loin des Lucs, une autre trace importante des événements révolutionnaires était laissée par la chapelle de La Tullévière, bâtie en 1794 par l'abbé Ténèbre en commémoration immédiate des souffrances endurées et de la grâce obtenue par la paroisse. Celle-ci n'avait pas été détruite et avait été reconstruite en 1835. Enfin il ne convient pas d'oublier que, dans beaucoup d'autres lieux marqués par de semblables événements, la mémoire s'était aussitôt enracinée. C'est le cas dans la forêt de Vezins, où les vendéens de Stofflet furent massacrés, à Avrillé où des fusillades firent plusieurs centaines de morts, à Bouguenais où plus de deux hommes furent exécutés, pour ne pas parler de l'audience considérable accordée aux fusillés de Quiberon. Pourtant la naissance retardée du souvenir des Lucs n'est pas une chose inédite. Les souvenirs de Ripoché au Landreau, de Barillon à Saint-Christophe-du-Ligneron n'ont été vraiment établis qu'à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e¹¹, sans qu'il y ait à émettre des doutes sur la réalité des événements commémorés.

C'est en 1867, que le curé Bart publie, depuis Les Lucs, un premier opusculé qui décrit un massacre commis par les républicains qui, selon lui, par ailleurs, profanant les vases sacrés, jettent au vent les hosties, brisent le sceptre et conduisent à la mort Louis XVI, qu'il appelle « la plus grande victime après celle du Golgotha immolée sur l'échafaud »¹². Associant le souvenir des vieux Lucquois, qui affirment que leurs ancêtres ont été tués le jour d'un combat, et Jacques Crétineau-Joly qui écrit qu'un combat opposa précisément Charette aux armées républicaines dans les landes de la Vivantière le 5 mars 1794, Jean Bart fixe le massacre à cette journée. Il estime enfin que les survivants durent attendre un mois avant d'inhumer les restes des massacrés, qui furent rassemblés dans « une fosse commune sous les débris du sanctuaire détruit », d'où Jean Bart les exhume, pour les transférer, en quatre grands cercueils, dans le cimetière des Lucs¹³. Dans les années suivantes, le curé découvre - mais là encore nous

Chefs de maison	Villages	Garçons	Filles	Hommes Mariés	Femmes Mariées	Veufs	Veuves
Collinet	La Planche	1	1	1	1		
Douaud	La Planche	3	1	1	1		
Louis Forgeaud	La Planche	1	1	1	1		
Pierre Rortais	La Planche	1	1	1	1		
François Renaud	La Planche	2	1	1	1		
Jacques Rortais	La Crochetière	2	3	1	1		
Rortais	La Crochetière	1					
La Veuve Bordoul	La Crochetière	5	1				
Jean Forgeau	La Crochetière	4	1	1	1		
André Proudeau	La Favrie	3	1	1	1		
Pierre Archambaud	Le Puiberne	2	1	1	1		
Pierre Barreteau	Le Puiberne	5	2	1	1		
Pierre Fillastre	Le Puiberne	1					
Pierre Rortais	Le Puiberne	1	2	1	1		
Jean Barreteau	Le Puiberne	4	1	1	1		
La Veuve Bonnin	Le Puiberne	1	1				1
Jean Barré	Le Puiberne	1	1	1	1		
François Morineau	La Fuye	1	4	1	1		

1853: 596 garçons, 513 filles, 294 Hommes, 293 Femmes, 74 veufs, 83 veuves.

